



Notre réf.: OBS/OSD/IMO/SPICE

GENÈVE, le 2 novembre 2011

Annexe: 1

Objet: Invitation à participer à la Comparaison OMM des systèmes de mesure des précipitations solides (SPICE)

Suite à donner: 1) Faire connaître votre intention de participer à la comparaison SPICE
2) Désigner un correspondant pour la comparaison SPICE, de préférence avant le **2 décembre 2011**

Madame, Monsieur,

Une enquête mondiale sur les méthodes et les instruments de mesure des précipitations solides, menée à bien en 2008 par la Commission des instruments et des méthodes d'observation (CIMO) de l'OMM, a mis en évidence l'urgente nécessité d'améliorer les mesures qui portent sur ce paramètre. À sa quinzième session (Helsinki, Finlande, 2-8 septembre 2010), la CIMO a décidé qu'il fallait organiser sans tarder une comparaison internationale des systèmes automatiques de mesure des précipitations solides.

Un comité international d'organisation a été mis sur pied pour la Comparaison OMM des systèmes de mesure des précipitations solides (SPICE). Ce comité a tenu sa première réunion de planification du 5 au 7 octobre 2011 à Genève, Suisse. La comparaison SPICE devrait s'étendre sur quelques années et se dérouler sur plusieurs sites à la fois, répartis dans diverses régions climatiques exposées aux précipitations solides. Elle fera intervenir divers types et diverses configurations de systèmes de mesure, pour autant qu'ils puissent être utilisés sur les différents sites. La comparaison SPICE a aussi pour vocation de favoriser le transfert de connaissances. Vous en trouverez une brève description dans l'annexe.

Aux Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6601)
M. Bruce Sumner, HMEI

cc: Membres du Comité international d'organisation)
de la comparaison SPICE)
Experts conviés à la première réunion)
du Comité international d'organisation de la comparaison SPICE) (pour information)
Membres de l'Équipe d'experts de la CIMO)
pour les comparaisons d'instruments)
Président de la CIMO)

Les Membres de l'OMM et les membres de l'Association des fabricants d'équipements hydrométéorologiques (HMEI) qui souhaiteraient participer à cette comparaison sont invités à le faire savoir et à désigner la personne à contacter pour toute future correspondance sur le sujet. Les participants pourraient être appelés à mettre à disposition un site pour la comparaison ou des systèmes de mesure destinés à être évalués, ou alors à fournir des moyens informatiques et à contribuer à l'analyse des données expérimentales, ou bien encore à collaborer avec l'équipe responsable de la comparaison afin d'en tirer les enseignements.

Les sites retenus pour la comparaison devront répondre à des exigences précises en ce qui concerne les instruments et la configuration des systèmes de mesure, et/ou se prêter à l'installation d'instruments supplémentaires. Les Membres de l'OMM voudront peut-être collaborer avec un fabricant national qui ne fait pas partie de la HMEI pour proposer un instrument susceptible de participer à la comparaison. Cependant, les capacités d'accueil des sites de la comparaison seront sans doute limitées, et il n'est donc pas garanti que tous ceux qui souhaitent venir avec leurs instruments puissent le faire. Enfin, les frais de participation seront entièrement à la charge des intéressés.

Les correspondants désignés pour la comparaison SPICE recevront avant la fin de l'année de plus amples informations sur ladite comparaison ainsi qu'une lettre d'invitation détaillée. Si vous souhaitez participer à la comparaison, veuillez en aviser dès que possible le Secrétariat de l'OMM, au plus tard le **2 décembre 2011**.

Je saisis cette occasion pour vous remercier de l'intérêt que vous portez au Programme des instruments et des méthodes d'observation et de votre contribution aux activités menées au titre de ce programme.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(J. Lengoasa)
pour le Secrétaire général